



ÉDITO

LA BATAILLE BUDGÉTAIRE DANS TOUS SES DÉBATS

C'est peu de dire que, sur le front budgétaire, l'actualité a été riche et les débats intenses. Comme depuis sa création, l'Observatoire de la justice fiscale a souhaité contribuer au débat, en montrant notamment que, en France comme dans les autres pays, la question de la justice fiscale n'était pas un simple slogan mais bel et bien une nécessité, pour ne pas dire une urgence sociale, écologique et économique. Dans la période, les contre-vérités sont nombreuses et il n'est pas toujours évident de distinguer le vrai du faux. Puisse ce second numéro de la lettre de l'Observatoire y contribuer, en revenant sur nos publications de la période récente.

QUOI DE NEUF ?

DEUX NOUVEAU SIGNAUX D'ALARME – DEUX DE PLUS – POUR METTRE EN GARDE SUR LE NIVEAU DES INÉGALITÉS EXTRÊMES DANS LE MONDE.

Un rapport commandé par la présidence sud-africaine du G20, le club des 20 pays les plus avancés, publié le 4 novembre, alerte sur les conséquences – économiques, sociales, démocratiques – d'inégalités extrêmement profondes à l'échelle globale et appelle à des réformes fortes, en particulier fiscales. Supervisé par le Prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz, ce travail met l'accent sur les risques de déstabilisation démocratique que connaissent les sociétés les plus inégalitaires.

[Lire le rapport](#)

Le Rapport du World Inequality Lab sur les inégalités climatiques publie le 30 octobre son rapport 2025 qui révèle comment la richesse aggrave la crise

climatique et renforce les inégalités climatiques. Ce rapport révèle que les personnes fortunées alimentent la crise climatique par leurs investissements, plus encore que par leur consommation. Les 1 % les plus riches au niveau mondial représentent 15 % de toutes les émissions liées à la consommation, alors qu'ils sont responsables de 41 % des émissions mondiales associées à la propriété de capitaux privés. Les émissions par habitant d'une personne appartenant au 1 % le plus riche de la population mondiale sont environ 75 fois plus élevées que celles d'une personne appartenant aux 50 % les plus pauvres selon l'approche basée sur la consommation et environ 680 fois plus élevées selon l'approche basée sur la propriété.

[Lire le rapport](#)

LES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES PLOMBENT L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ? TOUT FAUX...

Combien de fois avez-vous entendu cet argument selon lequel toute hausse du niveau de prélèvements obligatoires serait néfaste pour la croissance et pour l'activité économique ?

Plutôt qu'un long développement, nous répondrons ici en deux temps en montrant que :

1/ c'est au sein des pays riches, même libéraux, que le taux de prélèvements obligatoires est le plus élevé,

2/ la hausse du niveau des prélèvements obligatoires n'a pas nui à l'activité économique, au contraire.

[Lire l'article](#)

le 17 novembre 2025

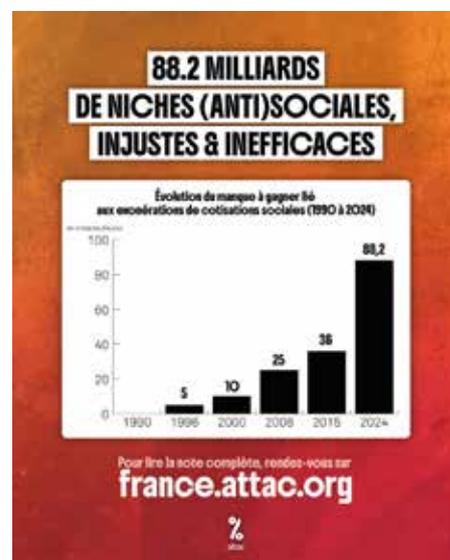
LA FRAUDE FISCALE, CES DIZAINES DE MILLIARDS TOUJOURS PERDUS

Dans son rapport « L'état de la justice fiscale en 2025 » ([Lire le rapport](#)), Tax

Justice Network révèle ainsi qu'une ordonnance de bâillonnement soutenue par les États-Unis qui empêche les gouvernements de révéler les noms des multinationales ayant transféré des milliards vers des paradis fiscaux a fait perdre aux pays plus de 475 milliards de dollars américains en impôts sur les sociétés entre 2016 et 2021. Les plus grands perdants sont les États-Unis eux-mêmes, qui se privent de 158,5 milliards de dollars américains de recettes, et la France avec une perte estimée à 32,3 milliards de dollars américains, soit 27,3 milliards d'euros en matière d'impôt sur les sociétés (IS). Cette étude apporte une nouvelle confirmation de l'ampleur de la fraude fiscale, estimée entre 80 et 100 milliards d'euros.

[Lire l'article](#)

Le 12 nov 2025



88.2 MILLIARDS DE NICHES (ANTI)SOCIALES, INJUSTES ET INEFFICACES

Le volet recettes de la Sécurité sociale, voté le 8 novembre manque la cible des 88 milliards de niches sociales injustes et inefficaces qui profitent chaque année majoritairement aux grandes entreprises et plombent les budgets.

Le gouvernement veut réduire le déficit de la Sécu à 17,5Mds€ en 2026, après 23 Mds€ en 2025. En même temps, il maintient 88,2 Mds€ d'exonérations de cotisations sociales. Le « déficit » de la Sécu est artificiellement construit : sans ces exonérations, il n'existerait pas. Dans cette note, Attac dénonce le scandale des niches sociales, ces allègements de cotisations qui profitent surtout aux grandes entreprises et affaiblissent la protection sociale.

[Lire l'article](#), Le 3 novembre 2025

UN PROJET DE LOI CONTRE LES FRAUDES SOCIALES (BEAUCOUP) ET FISCALES (UN PEU) : POURQUOI FAIRE ?

Le gouvernement a annoncé un nouveau plan anti-fraudes, sociales et fiscales, aux objectifs affichés somme toute classiques : prévenir et détecter, lutter et sanctionner, recouvrer les sommes dues.

Au-delà des formules, il ressort de la lecture de ce projet de loi un déséquilibre patent entre les mesures relatives à la fraude sociale et celles relatives à la fraude fiscale. En effet, sur les 23 mesures qu'il contient, 3 concernent la lutte contre la fraude fiscale, 3 sont communes à la lutte contre la fraude fiscale et la fraude sociale, 16 concernent la lutte contre la fraude sociale et 1 concerne le blanchiment. Le projet de loi est donc très orienté vers la lutte contre la fraude sociale.

[Lire l'article](#), le 25 octobre 2025

RÉFORMER LES DROITS DE SUCCESSION ET DE DONATION, MIEUX TAXER LES SUPER HÉRITAGES, C'EST VITAL !

Pour dégager des recettes utiles à la bifurcation sociale et écologique et réduire les inégalités, les droits de donation et de succession méritent une réforme visant à les rendre véritablement progressifs.

Cela passe par un plafonnement du dispositif « Dutreil » (une exonération de 75 % de la valeur des titres d'une société transmis par voie de donation et/ou de succession), une révision des barèmes encore familialisés (les barèmes diffèrent selon les liens de parenté) et l'instauration d'abattements équitables pour exonérer

les patrimoines faibles ou de moyenne importance

[Lire l'article](#), le 22 octobre 2025

CHERCHEZ L'ERREUR : POUR LES ULTRA RICHES, QUAND LES REVENUS AUGMENTENT, LE TAUX D'IMPOSITION BAISSE !

Le taux réel d'imposition des revenus et du patrimoine des ultrariches fait débat depuis que Gabriel Zucman a proposé d'instaurer un impôt plancher visant à leur faire payer, sinon leur juste part, du moins un impôt minimum.

Il est donc utile de montrer d'une part, en quoi l'impôt sur le revenu, censé être un impôt progressif, est en réalité au-delà d'un niveau élevé de revenu dégressif et, d'autre part, que l'imposition minimale de 20 % instaurée par la loi de finances 2025 (la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus) comporte encore d'importants « trous dans la raquette ».

[Lire l'article](#), le 17 octobre 2025

VERS UN IMPÔT IMPRODUCTIF DE FORTUNE ?

Le nouvel «impôt sur la fortune improductive» est un impôt symbolique qui permettra aux milliardaires de continuer à payer moins d'impôts que le reste de la population.

L'impôt sur la fortune improductive ne signifie pas le rétablissement de l'ISF, c'est un impôt voté pour montrer que «quelque chose» est fait pour taxer les riches. Il rapportera moins que l'ex ISF, ne sera pas progressif, ne taxera pas les actions

[Lire l'article](#), le 3 novembre 2025

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS : 14 MILLIARDS D'EUROS EN PLUS SI LES GRANDES ENTREPRISES AVAIENT LE MÊME TAUX D'IMPOSITION QUE LES PME...

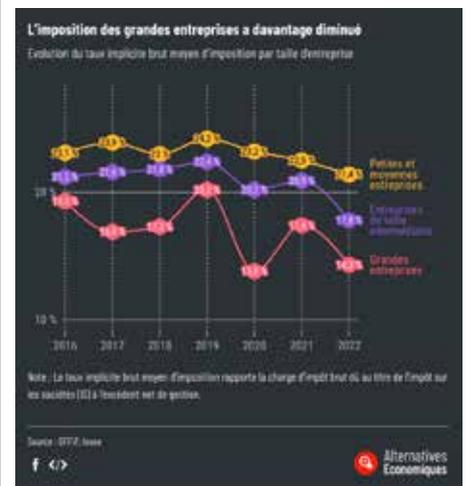
En matière d'impôt sur les sociétés (IS), tous les travaux menés sur la question des taux réels d'imposition montrent que, de longue date,

et quelle que soit la méthode employée, celui des grandes entreprises est systématiquement inférieur à celui des petites et moyennes entreprises (PME).

En 2019, le taux d'imposition des sociétés (IS) des PME s'élevait à 23,7 % de leurs bénéfices quand celui des grandes entreprises n'était que de 17,8 % . En 2023, le Conseil des prélèvements obligatoires et un rapport d'information de l'Assemblée nationale montraient que les écarts d'imposition entre entreprises perduraient et les derniers travaux de l'INSEE en septembre 2025 confirment ce diagnostic.

La publication de l'Observatoire montre si les grandes entreprises avaient le même taux d'imposition que les PME, l'IS dégagerait un surplus de recettes important.

[Lire l'article](#), le 15 octobre 2025



HAUSSE DE LA PAUVRETÉ, HAUSSE DU PATRIMOINE ET DU NIVEAU DE VIE DES PLUS RICHES : BILAN D'UN RUISSELLEMENT À L'ENVERS -

Attac a déjà montré que la fameuse théorie du ruisellement ne fonctionne pas .

L'INSEE vient de le confirmer : le ruisellement a existé, mais vers le haut. En 2023 les 30 % de la population les plus pauvres ont subi une baisse de leur niveau de vie. Et les 30 % les plus aisés ont connu une hausse de leur niveau de vie, cette hausse étant plus marquée chez les plus aisés.

[Lire l'article](#), le 1^{er} octobre 2025